

Réplique

SURESTIMER « LA CAPACITÉ » D'UNE MACHINE : UNE GROSSIÈRE ERREUR

Le 29 juin dernier, *La Presse* publiait dans la section Forum une invitation que le designer de mode Jean-Claude Poitras a reçue des organisateurs du Canada Garment and Accessory Fair. Cette invitation, rédigée dans un français lamentable, nous laisse croire que les responsables de l'événement ont eu recours à l'une de ces petites merveilles accessibles à tous sur le Web communément appelées « logiciels de traduction ».

Ces outils, offerts gratuitement ou à peu de frais, *traduisent* des textes d'une langue à une autre, sans aucune intervention humaine. L'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec (OTTIAQ) croit important de mettre la population en garde contre ce type de logiciels qui, lorsqu'ils sont utilisés par des non-initiés, peuvent donner des résultats, disons, aberrants.

Si une machine était en mesure d'effectuer un travail de traduction parfait, la profession de traducteur serait en déclin. Or, l'industrie langagière n'a jamais vécu une pénurie d'effectif si importante. Avec la mondialisation et l'accroissement des échanges internationaux, les traducteurs sont en forte demande : le taux de chômage en traduction est de moins de 5 %, et, encore cette année, le guide *Jobboom* classait la profession de traducteur au sommet des carrières d'avenir.¹

Le travail de traducteur nécessite des compétences multiples, qui s'acquièrent d'abord par la formation et ensuite par la pratique. Aussi, cinq universités québécoises offrent un programme de baccalauréat en traduction reconnu par l'OTTIAQ. Croire qu'une machine puisse remplacer ces professionnels est une grossière erreur!

Les 1700 traducteurs, terminologues et interprètes agréés de l'OTTIAQ sont des langagiers reconnus qui ont été évalués d'après une grille de compétences et qui ont démontré posséder les qualités nécessaires à l'exercice de la profession. Les normes élevées de qualité auxquelles ils sont soumis constituent un atout pour les entreprises et une protection pour le public, car elles assurent des communications claires et cohérentes.

L'exemple du Canada Garment and Accessories Fair prouve au moins une chose : aucune entreprise ne peut se passer d'un *vrai* bon traducteur.

¹ Voir Les carrières d'avenir, Les Éditions jobboom, 8^e édition, 2005, page 271